— CE QU'IL Y A DANS UNE BOITE D'ALLUMETTES. — Sous ce titre, on lit dans la *Gazette de France* :

Si la fabrication des allumettes ne fait pas millionnaires ceux qui la dirigent, ceux-ci ne devront pas s'en prendre au soin qu'ils mettent à la parfaire. On n'est pas plus ingénieux à faire mal et à mal faire, à produire insuffisant ou défectueux, à donner petite mesure, à livrer marchandise au-dessous de la qualité voulue.

A cet égard il n'y a plus à apprendre à personne; le fait est de notoriété universelle. Aucune accusation n'a porté et abouti aucune critique n'a prévalu, aucune amélioration ne s'est produite. L'habileté a consisté à laisser dire, à laisser s'user les récriminations. Le moyen a ressorti son plein effet: de guerre lasse, la plainte a cessé et la fabrication ne s'est point amendée. Pour avoir raison des crieries du consommateur, il fallait seulement s'attendre qu'il s'habituât à la mauvaise qualité d'un produit qu'on ne voulait pas rendre meilleur. Le calcul était juste. En effet, on maugrée toujours contre les produits à dessein mal venu, on en est toujours mécontent, mais on s'y est accoutumé et on passe condamnation. De temps à autre, cependant, on se donne la petite satisfaction de se prouver à soi-même à quel point on est patient et... volé. On peut s'y prendre de diverses manières; mais de même que tous chemins mènent à Rome, toutes manières ici conduisent au même résultat. En voici une facile à pratiquer :

Achetant une boite d'allumettes, on esten possession d'un paquet du poids de 440 grammes : l'enveloppe retirée, le poids n'est plus que de 400 grammes. Le prix de la boite étant de 1 fr. 40, on paye la livre de 40 sous — vieux style — c'est-à-dire 5 fois ce qu'on payait avant que le gouvernement s'en mêlât.

Ce n'est pas tout. Prenez la peine d'examiner, de compter, d'analyser le contenu de cette boite. Voilà ce que vous révèlera cette petite opération :

Au lieu de 500 allumettes, 427 seulement — déficit 73.

Vous trouverez de plus — la constatation est assez curieuse — 83 petits brins de bois qui ne se prêtent point à l'utilisation voulue et cherchée, savoir :

Deux paraissent avoir été essayés et ont raté.

Quatre ont réellement servi et sont conséquemment hors d'usage.

Dix morceaux de bois sans soufre ni phosphore;

Vingt autres, si incomplètement phosphorés, qu'ils tombent forcément au rebut.

Et vingt-trois impropres à l'usage pour défaut de taille, cassures, etc.

Cependant il y a plus encore; allons jusqu'au bout.

Sur les 344 allumettes qui restent, il y en a 139 qui ont été fabriquées avec du bois hors fils et qui, par conséquent, se brisent au moindre frottement sans donner satisfaction — loin s'en faut.

Comptez à présent: celles qui peuvent prendre feu sont au nombre de 205, soit un déchet de 59 0[0. En réalité, on nous vend 52 allumettes de bois un sou! C'est le dernier mot de cette brillante fabrication : 52 allumettes au lieu de 125 pour un sou! Le Progrès — tu n'es pas un vain mot!

TRIBUNAUX

Affaire Challemel-Lacour-Rochefort

Comme nous l'avons annoncé, MM. Rochefort et Delpierre ont signé un pourvoi en cassation contre l'arrêté de la Chambre des appels qui a infirmé le jugement de la 8e chambre.

Le tribunal civil de Limoux vient de condamner à 500 fr. de dommages-intérêts un maire radical, nommé Bot, qui s'était permis de rayer de la liste électorale plusieurs électeurs qui ne lui plaisaient pas.

On télégraphie de Grasse qu'hier on comparu devant le tribunal correctionnel les auteurs des troubles qui ont eu lieu à la messe de minuit à Cannes. On se souvient qu'une troupe de jeunes gens avait troublé la cérémonie religieuse en menaçant de voies de fait le vicaire officiant. Ont été condamnés : Renard et Chavet, a deux mois de prison et six cents francs d'amende : Barbier et consorts à quinze jours de prison et cent francs d'amende. Le nommé Barbier était employé au commissariat de police de Cannes.

— DROLE DE FAMILLE. — Si la famille Blancheton avait un notaire, ce qui est bien improbable, cet officier ministériel aurait quelques difficultés, le jour où il faudrait régler des intérêts de parenté : il ne pourrait pas se retrouver dans l'imbroglio né d'une double union, et serait obligé de dire au membre de la famille qui s'adresserait à lui: « Numérotes tes parents pour que je les reconnaisse! »

C'est ainsi qu'il est difficile de démêler si, dans l'espèce, il y a vol, comme le veut la loi.

Ecoutons, du reste, le témoin Gareau :

Figurez-vous, messieurs, dit-il, que ces gens-là, c'est la plus drôle de famille!...

Le père Blancheton était veuf et avait un fils de 22 ans ; c'était un vieux rigolo, qui avait fait une vie de polichinelle et qui noçait encore pas mal et qui ne fichait jamais un sou à son fils.

Alors, voilà qu'il se trouve une veuve qui avait de quoi, et sa fille ; dont le père Blancheton dit à son fils : veux-tu nous marier? Il y a une veuve et sa demoiselle : ça se peut. Le fils Blancheton répond qu'il veut bien et demande à son père de le présenter promptement à la demoiselle. Pour lors, le père Blancheton lui dit : ah! non, c'est pas toi qui épouse la demoiselle; c'est moi ; toi, t'épouses la mère.

Ça défrisait un peu le fils Blancheton ; mais comme la mère avait le sac, il dit : Je veux bien.

C'est bon, les deux mariages se font ; si bien que v'la le père Blancheton qui se trouve devenu le gendre de son fils, qui était, par conséquent, le beau-père de son propre père, vu que le père avait épousé censé la belle-fille de son fils, dont la fille devenait la belle-mère de sa mère. (Rire de l'auditoire).

M. le président. — Tous ces détails sont inutiles.

Le témoin. — C'est pour vous dire le galimatias ; sans compter que la vieille, qui avait un mari jeune, faisait tout ce qu'il voulait, et que pour lors, le fils Blancheton, à son tour ne fichait plus un sou à son père qui était son gendre, et que ça faisait du chabanais dans la famille.

M. le président. — Mais arrivez donc au vol!

Le témoin. — Voilà! c'était pour vous expliquer ; pour lors, les deux ménages ont chacun un enfant, le père Blancheton une fille, et le fils un garçon qui se trouve être le beau-frère de son grand'père, de même que la petite fille était... (Rires dans l'auditoire).

M. le président. — Si vous n'arrivez pas au fait, je vais vous retirer la parole.

Le témoin. — J'y suis : c'était pour que vous compreniez ; finalement qu'ils ont tous fini par se brouiller, comme les menuisiers avec les nœuds de sapin, et qu'un beau jour, le fils Blancheton a pincé à sa belle-mère, qui était sa belle-fille, puisqu'il avait épousé la mère, et qui était devenue veuve par la suite de la mort du père Blancheton, il lui a pincé les effets du défunt, vu qu'il est héritier de son père, et que la veuve dit que non, vu que le défunt était également le gendre de son fils, et que, par conséquent, il ne devait pas hériter ; c'est donc de là qu'elle l'a accusé comme l'ayant volée ; v'là l'affaire claire comme le jour et très simple.

Le tribunal a jugé que, dans ces circonstances, la prévention n'était pas établie, et il a acquitté Blancheton fils.

VARIÉTÉS

DANS LES BALKANS

(ÉPISODE DE LA GUERRE RUSSO-TURQUE)

Nous allons nous transporter par la pensée, si vous le voulez bien, lecteurs, sur une étroite langue de terre bordant le Danube... Vous savez le beau Danube bleu, si joliment mis en musique par cet endiablé Strauss de Vienne, — ce qui n'a pas empêché depuis le doux fleuve de se teindre de sang un peu plus souvent qu'à son tour.

D'où je vous ai conduits, au bas même du remblai formé par la rive droite, avec beaucoup de bonne volonté, on peut apercevoir une sorte de quai abritant une vingtaine de masures chétives. C'est là que se trouve située la petite ville de Matchin, derrière laquelle s'élèvent de gigantesques montagnes d'un aspect sévère et désolé, qui surplombent la cité et la riviere de façon à ne laisser aucun passage entre elles deux. Pour arriver jusqu'à la route qui rampe au pied du versant opposé, il est indispensable de traverser une bonne lieue de marais, en ayant de l'eau jusqu'à mi-jambe. Qui aurait jamais pu s'attendre à une attaque de ce côté.

C'est pourtant dans cet endroit aussi sombre que désert qu'un combat acharné s'est livré à la fin de juin 1877.

La position turque de Boudjak avait été enlevée à la suite d'un assaut incroyable, peu de jours avant, par quelques compagnies des régiments de Riadjsb et de Riazan, sous le commandement du général Zoukow.

Les troupes russes traversèrent ensuite le Danube à Galatz, sans artillerie ni cavalerie, et se défendirent si bravement à la baïonnette contre les batteries ennemies établies sur les hauteurs, qu'elles emportèrent bientôt celles-ci, et forcèrent les soldats de Mahomet à se retirer. Le rempart de la Bulgarie cédait devant le nombre et l'impétuosité de ses adversaires : le disque du Croissant commençait à pâlir à l'horizon.

En effet, ce beau fait d'armes accompli, l'armée impériale d'Alexandre poursuivit sa marche victorieuse, tandis que les misérables adeptes du Coran, repliés dans l'île de Ghecet, se livraient à des représailles indignes d'un peuple civilisé, et qui, loin de servir sa cause, retirent toute pitié à un vaincu qui s'en rend coupable.

On vit alors de longues haies se garnir de gibets au bout desquels pendaient les plus intrépides cosaques de l'Ukraine et du Don, côte à côte avec les maladroits Bulgares pris entre deux feux et accusés de trahison envers leurs alliés séculaires, — les officiers, le nez et les oreilles coupés par un raffinement de barbarie à la honte éternelle des Bachi-Bouzouks.

L'Europe frémit encore au souvenir de pareilles monstruosités, nous reportant si loin en arrière, et a répudié de son sein une nation capable d'employer des vengeances si lâches.

La presqu'île était littéralement à feu et à sang. Le farouche chef des musulmans venait de débarquer à X.... suivi d'une partie de la garnison de Canstantinople. Il signait déjà l'ordre qui devait faire se balancer, le lendemain, treize patriotes révoltés, aux potences de la place, quand l'officier d'ordonnance, qu'il avait chargé de visiter le couvent de dames du Sacré-Cœur, transformé en prison, se présenta devant lui singulièrement ému. Cet homme rapporta que tous les détenus étaient calmes : les uns jouaient en cachette aux cartes, distraction défendue, mais tolérée, là comme partout : les autres écrivaient un mot suprême à leur famille ; tous sans apparence de soucis sur le sort funeste qui leur était réservé et dont ils n'ignoraient nullement l'approche. Seul, le plus brave de ces braves, leur capitaine, le vétéran Nicolas Berski, informé de son exécution prochaine, avait laissé rouler des larmes sur sa longue barbe blanche.

— Je dois rappeler à Votre Excellence, conclut l'officier, que la fille de ce condamné, mademoiselle Sophie Berska, demande depuis ce matin à être introduite ici.

— Toujours les femmes! grommela le soudard. Je ne puis pourtant pas recevoir toutes les veuves et toutes les orphelines de la Turquie. La besogne dépasserait mes forces, si grandes qu'elles soient. Pourquoi ces gens se soulèvent-ils sans cesse et appellent-ils à leur secours les blasphémateurs de notre saint prophète? Ne comprennent-ils point que leur véritable intérêt est d'appartenir au maître auguste des croyants? Les Bulgares, les Serbes et tous nos tributaires stupides, feraient bien mieux de cultiver paisiblement leurs champs ou de se livrer à l'industrie, plutôt que de vivre en paladins du moyen âge, la lance au poing, et de vouloir quand même jouer au soldat. De quoi se plaignent-ils en somme? Ils n'ont que ce qu'ils méritent. Ils ne recueillent que les épines qu'ils ont semées. N'importe, une fois encore, puisque l'occasion s'en présente, je veux confondre l'orgueil et l'insolence de leur race maudite en me repaissant d'un beau désespoir. Que cette vierge folle entre donc!

— Elle est bien séduisante! observa l'ordonnance. Votre Seigneurie voudra-t-elle bien ne pas oublier que Nicolas Berski est très-coupable.

— Durant ma longue carrière, je n'ai accordé qu'une grâce et n'en accorderai jamais une seconde, je le jure par Allah! J'ai donné la liberté au mari d'une houri, qui a mis six mois tout en œuvre pour me corrompre. Cette syrène était Française.

Il était extrêmement difficile de parvenir jusqu'à Hassan-Pacha ; et lorsque, par grandissime faveur, on obtenait une audience, il fallait subir auparavant mille formalités.

Le planton, chargé d'annoncer à Sophie Berska qu'elle allait avoir l'honneur de paraître devant l'inflexible général, la fouilla minutieusement. On redoutait toujours quelque tentative d'assassinat. Il lui fit monter ensuite les escaliers, et quand elle fut arrivée au seuil des appartements occupés par celui qu'elle désirait entretenir une minute, deux séides, armés de yatagans fraîchement aiguisés, se placèrent à ses côtés, moins pour lui servir d'escorte que pour protéger sa Grandeur contre toute entreprise.

En pénétrant auprès de ce fanatique, Mlle Berska redressa sa taille. Elle avait l'âme altière et ne voulait ni s'humilier ni s'attendrir en face d'un tigre qu'on avait surnommé le tyran de ses frères.

Et le le vit enfin. Il était étendu dans un fauteuil, derrière une table dont la largeur calculée défiait le bras armé d'un poignard.

— Que me voulez-vous, Mademoiselle? entama brusquement Hassan-Pacha. Sans doute la grâce de votre père.

— Non.

Le Turc, étonné, releva sa grosse tête enfouie entre ses deux épaules.

— Vous pensez, n'est-ce pas? reprit-il après un court silence, que ce serait inutile, et vous avez raison. Nicolas Berski s'est battu contre la Sublime-Porte dès l'âge de seize ans ; il a été plusieurs fois condamné à mort. Il a réussi à s'évader et n'est revenu d'exil que pour se mêler à de nouvelles insurrections. Votre père était un racoleur. Il a distribué de la poudre et des balles ; la correspondance saisie sur lui en fait foi. Il présidait toutes les réunions séditieuses à l'étranger. Un exemple est nécessaire. Le traître Berski n'a pas volé le chanvre qui lui servira de cravvate avant vingt-quatre heures.

Le visage de Sophie était resté impassible en écoutant ce cruel réquisitoire.

— L'unique faveur que je me permets de solliciter de Votre Excellence, répondit-elle simplement, c'est de ne pas laisser mon père passer une journée sur l'arbre d'infamie ; c'est de me rendre son corps aussitôt que la mort aura été légalement constatée. Notre divine religion enseigne le respect des cendres humaines; mon seul doit, en vous implorant, je ne vous le cache pas, est d'épargner au chrétien Berski la funte de mutilations qui n'aggraveraient aucunement sa peine et satisferaient tout au plus une soldatesque brutale.

Hassan-Pacha, assez surpris de la modeste requête qu'on lui adressait, répliqua.

— Soit! Je ne suis pas au fond aussi sauvage qu'on se plaît à le propager. Vous paierez une somme de quatre mille piastres à l'intendance avant ce soir pour obtenir le droit d'emporter les dépouilles de votre père qui vous seront livrées, selon votre prière, après que la strangulation aura produit son plein effet. Allez.

— Votre Seigneurerie daignera-t-elle m'octroyer l'autorisation d'embrasser une dernière fois mon père aujourd'hui?

— Non.

Sophie Berska sortit d'un pas ferme.

Pendant ce temps, dans une cellule ovale d'une dépendance du Sacré-Cœur perdue en ce lieu au pouvoir des infidèles, trois condamnés à mort se trouvaient réunis. Deux d'entre eux, brisés d'émotion autant que de fatigue, paraissaient dormir profondément. Le troisième, vieillard vénérable, faisait les moindres bruits du dehors et ne pouvait retenir les pleurs qui s'échappaient en abondance de ses paupières.

Cet homme n'avait pas peur de la mort, certes! Il suffisait d'examiner son énergique physionomie l'espace d'une seconde, pour s'en assurer. La mort et lui étaient deux anciennes connaissances. Ils s'étaient vus de près si souvent! Elle s'était annoncée à lui par tant de larges blessures, dont la main crispée rencontrait les traces sur la mâle poitrine! Ah! s'il n'avait eu qu'elle en face de lui, il n'aurait pas reculé d'une semelle. Etre pendu, c'était l'affaire d'un instant. Les condamnés se moquaient du supplice qui leur procurait la satisfaction de faire une dernière grimace aux Mahométans. Mais, en mourant, Nicolas Berski quittait les deux grandes affections de sa vie — son pays et sa fille — et cela avant d'être entièrement fixé sur leur avenir.

Son pays, il venait d'accomplir fort probablement une évolution décisive. Le joug abhorré des Osmanlis croulait de toutes parts, et la basse cruauté de leurs derniers représentants ne retarderait pas d'une heure la chute de l'Islamisme : elle l'avancerait plutôt. Lui, le vaillant champion, avait rempli son devoir jusqu'au bout. Son caractère chevaleresque le gardait de craintes pusillanimes. Il était fier de penser que tant de courage et de persévérance n'avait pas été dépensé en vain, et ne contribuerait pas peu à assurer le succès final aux Russes, c'est-à-dire aux idées nouvelles. Une nuit d'attente, si épouvantable qu'elle fût, loin de diminuer ses illusions, semblait leur donner la force de réalités déjà inébranlables. L'accroissement de l'aigle moscovite, renversant la lourde barrière des oppresseurs, le payait de toutes ses souffrances présentes et passées. Son inquiétude la plus légitime comme la plus avouable concernait sa fille. Fallait-il l'abandonner aux brutalités de ces barbares qu'un échec de plus pouvait rendre encore plus féroces? Avant que le sol de la patrie fût raffermi, combien d'innocentes victimes ne tomberaient-elles pas sous les coups d'un firman vengeur?

Nicolas Berski en était à ce point de ses réflexions, lorsqu'il entendit marcher dans le couloir voisin. Venait-on déjà le chercher pour le conduire au lieu d'exécution? Un geôlier ouvrit la porte et déposa un panier de provisions dans un coin. Ce n'était pas encore pour aujourd'hui.

Dès que le gardien fut parti, Nicolas regarda ce que contenait le panier. Il y trouva un gigot d'agneau qu'il enleva avec précaution. Il dégagea la viande, mit l'os à nu et appuya fortement sur cet os qui se brisa en trois morceaux. A la place de la moelle, qu'on avait retirée, il prit un petit papier roulé enveloppant une lame de scalpel. Sur le papier, Sophie avait tracé ces mots :

« Je ne puis te revoir, cher père; mais » j'ai acheté ton corps. Fais ce dont nous » sommes convenus. Enfonce cette lame » dans la trachée-artère. Demain, second » sauveur d'un monde nouveau, tu ressus- » citeras entre mes bras. »

— Allons, camarades, debout! s'écria Berski, en déchirant cet avis en mille miettes. Voici notre repas de funérailles. Il nous faut manger ceci, afin de n'avoir pas demain des mines de femmes ou des faiblesses d'estomac, qu'on prendrait pour de la peur.

Les infortunés s'attablèrent ; puis ils se serrèrent la main, et un sommeil réparateur descendit sur leur conscience tranquille.

On les réveilla aux lueurs naissantes de l'aurore. Les trois martyrs se hâtèrent de s'habiller. On les appela ; ils se dirent adieu, en se jetant dans les bras l'un de l'autre et en se donnant le baiser de paix.

Nicolas Berski, en entendant tirer les verrous du cabanon, avait saisi la fine lame du scalpel et porté vivement la main à son cou. Une goutte de sang colora la légère entaille qu'il s'était faite. Il l'essuya du doigt. Sa respiration devint haletante ; il la retint un peu et marcha d'un pas résolu.

Les condamnés trouvèrent à la grille leurs compagnons d'infortune et un peloton de janissaires au milieu desquels ils se placèrent. Sur le trajet, des épouses, des fils, des mères, dévisageaient anxieusement ceux qui passaient. Tous ne savaient pas quels étaient ces hommes. On s'approchait pour reconnaître s'il n'y avait personne des siens parmi le funèbre cortége. De la foule morne, lugubre, soudain un cri affreux s'échappa.

— Ah! c'est toi, Michel Lapoutchhine, cher fiancé, adieu! Je t'aime, je te rejoindrai bientôt, va. Et le malheureux ainsi interpellé fronça ses noirs sourcils et contracta ses traits en cachant de son mieux une larme furtive.

Stanislas Pouirow, au revoir! dit un jeune Géorgien à un ami.

On arriva au lieu fatal. Les condamnés tournoyèrent en l'air, l'un après l'autre Nicolas Berski gravit à son tour les redoutables échelons qui allaient le lancer dans l'éternité. Le bourreau serra le nœud coulant.

A ce moment, une voix de femme vibr dans l'espace;

— A bientôt, père!

Le vieux patriote étendit la main dans la direction de la voix et bénit Sophie. L'échelle se déroba aussitôt sous ses pieds. Le valet du bourreau sauta sur ses épaules. Un craquement horrible retentit. La corde se tendit, et l'on passa à un poteau suivant,

L'exécution achevée. Mlle Berska réclama le corps de son père, suivant les conventions. On le détacha du gibet et on le lui remit.

Aidée par un fidèle serviteur, elle le porta dans une voiture stationnée à quelques mètres et qui s'engagea sans retard, au galop, dans ces rues sales et montueuses où grouillait la population juive de l'endroit. Le véhicule s'arrêta devant une maison en bois, de mesquine apparence. Sophie et son domestique prirent les restes de Nicolas Berski et les transportèrent dans une petite pièce du rez-de-chaussée où se trouvait un homme d'une cinquantaine d'années environ.

— Maintenant, fit notre héroïne en s'adressant à ce personnage, rendez-moi vite mon père, docteur.

— Hélas! répliqua le médecin en appuyant son oreille sur le cœur du supplicié, le corps est déjà entièrement froid. La colonne vertébrale n'est pas cassée, mais...

Il choisit une pince dans sa trousse, saisit avec cet instrument de chirurgie la lame du scalpel fichée dans la gorge du patient, l'en retira et introduisit un tube dans la plaie ouverte. Il aspira avec force, et des petits caillots de sang affluèrent aux commissures de ses lèvres.

L'épanchement cérébral que je redoutais! murmura-t-il du bout des dents. Continuons toujours. Il aspira de rechef, jusqu'à ce qu'il ne vit plus revenir l'ombre d'une gouttelette sanguine. Alors, il souffla de toute sa puissance et essaya longtemps de rétablir le jeu des poumons.

L'opération ne put réussir.

— Trop tard! s'exclama-t-il en hochant tristement la tête et en lâchant de découragement le cadavre qui retomba d'un bruit sec sur le marbre de la table d'expérience.

— Oh! s'emporta Sophie, ne sauverez-vous donc mon père, comme vous me l'aviez promis?

Et elle souleva le crâne de Nicolas Breski, et elle voulut, elle aussi, en collant sa bouche au trou béant, tenter le miracle de le ranimer. Vains efforts? Le corps était resté pendu plus d'une heure. Le vieux patriote était bien réellement mort.

Sophie étouffa ses sanglots et sécha ses larmes. Elle devint tout-à-coup froide, sévère, implacable.

— Vous avez conservé vos pistolets sur vous, docteur? interrogea-t-elle.

— Oui, mon enfant.

— Donnez les moi. Je les veux. Il me les faut. Sont-ils chargés?

— A tous les crans depuis hier.

— C'est parfait, merci.

Mlle Berska se baissa, ramassa sur le col du martyr du sang coagulé qu'elle introduisit dans le canon de chacun des engins meurtriers qu'on venait de lui fournir.

— Docteur, un dernier mot. Ce sang doit baigner exactement les balles, n'est-ce-pas?

— Certainement.

Sophie mit, là-dessus, les deux revolvers au fond de ses poches, des fontes insondables. Elle s'assit ensuite près de son père, et veilla et pria pour le repos de son âme toute la nuit.

Au point du jour, elle se releva l'œil hagard.

— A tout à l'heure, père! fit-elle en déposant un baiser fiévreux sur le front glacé de celui-ci.

Elle sortit et fut se poster sur le chemin que devait suivre forcément Hassan pour retourner chez lui, son ignoble besogne terminée.

Vers midi, le hautain seigneur parut, entouré de ses plus intimes favoris et riant de leurs gambades galantes. Jamais il n'avait été si brillant.

Comme il passait devant Sophie, adossée à l'angle d'une mosquée, deux coups de feu retentirent, et l'on entendit un rugissement de rage.

Le fier Hassan n'avait pas été atteint. Le sang slave avait refusé de jaillir sur le sang turc.

On se précipita sur la jeune fille, dénoncée par la fumée de l'explosion.

Un spahi, plus prompt que les autres, la cloua dans l'embrasure d'une porte où elle s'était réfugiée. Il enfonça son épée dans la plus noble des poitrines et la retira brusquement en déchirant les chairs.

Sophie Berska tomba foudroyée, la face contre le parvis du temple, sans proférer un cri.

Gaston de CINTRÉ.

NOUVELLES DU SOIR

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier)

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES D'HIER

Cantal

St-Flour, 30 janvier.

M. AMAGAT, radical, député invalide, est élu, contre M. Dudoul.

Creuse

Aubusson, 30 janvier.

(2e circonscription d'Aubusson) MM. TOUSSAINT, intransigeant, 1,100 voix ; de CORNUDET, centre gauche, 3,896 ; JEZIERSKI, opportuniste, 3,570.

Il y a ballotage.

Seine-et-Marne

Provins, 30 janvier.

MM. LENIENT, opportuniste, 4,070 voix ; BEURDELET, opportuniste, 4,159 ; PENANCIER, opportuniste, 2,920.

Il y a ballotage.

Côtes-du-Nord

Loudéac, 30 janvier.

MM. Boscher-Delangle, droite, député invalidé 7351 voix ; de Janzé, gauche, 8700 (élu).

Dinan, 30 janvier.

MM. l'abbé Dagorne, droite, 5030 voix ; Even, gauche, 5512 (élu).

Ille-et-Vilaine

Fougères, 30 janvier.

MM. de la Ville Gontier, droite, député invalidé, 9,100 voix ; Riban, 9,115.

Il y a ballotage.

Haute-Vienne

Rochechouart, 30 janvier.

M. Codet, gauche, est élu.

Ambassades vacantes

Paris, 29 janvier, soir.

Quatre ambassades sont aujourd'hui vacantes :

Celle de Saint-Pétersbourg n'a plus de titulaire par suite de la démission, aujourd'hui officielle, de M. de Chaudordy.

Le 8 février prochain, M. Challemel-Lacour, notre ambassadeur à Londres, remettra ses lettres de rappel.

Il devient de plus en plus probable que M. le baron de Courcel, tout en ayant le grade d'ambassadeur, conservera les fonctions de directeur de la politique au ministère des affaires étrangères.

Enfin, le remplacement de M. le marquis de Noailles, ambassadeur du gouvernement français près le Quirinal, est chose absolument décidée en principe.

Que M. le marquis de Noailles soit ou non pourvu d'un autre poste, il n'en est pas moins vrai que le prochain mouvement diplomatique sera des plus importants et que le nouveau cabinet trouvera le moyen de satisfaire certaines ambitions déçues.

M. Pallain

Paris, 29 janvier, soir.

M. Pallain, conseiller d'Etat, directeur du cabinet, du personnel, des fonds et de la comptabilité au ministère des affaires étrangères, est nommé directeur du contentieux, de l'inspection générale, de la statistique et de l'ordonnancement, agent judiciaire du Trésor au ministère des finances, en remplacement de M. Rouget, inspecteur général, dont la délégation a pris fin.

Comme on le voit, M. Pallain se tire d'affaire; depuis que M. Ernest Picard, qui fut son premier maître, M. Pallain a vu sombrer pas mal de ministres, mais lui surnage toujours.

Le renversement de Gambetta et le parti légitimiste

On lit dans le *Peuple Français* :

Les légitimistes vont se remuer et prendre une part active à la politique. Ils doivent tenir, dans les premiers jours de février, une réunion dans laquelle sera discutée la question suivante :

« L'attitude du parti légitimiste en présence du renversement de Gambetta. »

Les deux directions des hôpitaux maritimes

Paris, 29 janvier, soir.

Le ministre de la marine vient d'adresser un rapport au président de la République, pour exposer la nécessité de faire cesser les conflits d'attribution qui se produisent dans les hôpitaux de la marine, par suite de la présence de deux directions, l'une purement administrative et confiée au commissariat de la marine ; l'autre purement médicale et appartenant au corps de santé.

Rapprochement de la Porte et de la France

Constantinople, 29 janvier.

Les dispositions manifestées, depuis quelques jours, au palais et dans les régions officielles, indiquent une tendance sensible de rapprochement avec la France. Réchid-Bey, l'un des membres de la mission ottomane à Berlin, a rendu visite à M. Tissot et lui a tenu le langage le plus conciliant.

La question tripolitaine

Paris, 29 janvier.

Nous pouvons annoncer que notre consul général et chargé d'affaires à Tripoli, M. Féraud a été officiellement chargé par le gouvernement de présenter des observations au pacha, relativement à l'attitude des autorités vis-à-vis de la France et des préparatifs d'armement qui se font dans tout le pays en général, et sur la frontière tunisienne en particulier.

Ces observations, nous devons le constater, ont été accueillies avec une grande déférence; mais, suivant le système musulman, le Pacha n'en a tenu aucun compte.

Les autorités, en effet, soutiennent les marabouts qui parcourent la contrée en prêchant la guerre sainte contre les infidèles, c'est-à-dire contre la France.

En outre, la Sublime-Porte continue plus que jamais à expédier des canons et des munitions dans la Tripolitaine.

Ces préparatifs ne sont pas sans causer des appréhensions et des craintes sérieuses dont on trouverait certainement la trace dans les derniers rapports de M. Féraud, s'il nous était donné d'en prendre connaissance.

Crise financière à Dublin

Dublin, 29 janvier, soir.

Une dépêche de Dublin, de l'*Observer*, annonce qu'un agent de change a suspendu ses paiements. Le passif dépasserait 200,000 livres sterling. Ce sinistre serait une conséquence de la crise financière de Paris.

On craint d'autres suspensions de payements.

Une béatification

Rome, 29 janvier.

La béatification du vénérable Umile de Bisignano a été accomplie ce matin et après midi, selon le même programme que les béatifications des 22 et 15 janvier. Aucun incident notable.

La série des canonisations et des béatifications est épuisée pour le moment.

Les décorations de la salle seront enlevées.

Le pèlerinage espagnol à Rome

Madrid, 29 janv.

Le cabinet Sagasta a protesté auprès du Saint-Siége, par son ministre auprès du pape, au sujet de la circulaire adressée par le nonce à tous les prélats espagnols et leur conseillant, par ordre du souverain pontife, d'aider à organiser un pèlerinage dont M. Nocedal, agent du prétendant, avait pris l'initiative.

Encore une collision

Londres, 30 janvier.

Deux trains se sont rencontrés dans la gare d'Olford, un des faubourgs de Londres.

Il y a 5 personnes tuées et 12 blessées.

Troubles en Portugal

Lisbonne, 30 janvier.

La presse progressiste, exploitant l'acceptation du traité de commerce avec la France et les arrestations faites à Porto, cherche à indisposer l'opinion publique contre le gouvernement et les journaux qui le défendent. Ils demandent qu'on leur infligé maintenant la peine du talion.

Il Seculo dit qu'on prépare des meetings où le peuple accourra avec autant d'empressement qu'à ceux que provoquera le traité de Lorenzo-Marques.

Lisbonne, 30 janvier.

Les autorités ont fait disperser le meeting qui devait avoir lieu à Porto et qui était dirigé contre la politique du gouvernement.

Il y a eu quelques blessés.

Les troubles en Autriche

Vienne, 29 janvier matin.

Le commandant général de Serajevo annonce officiellement qu'un combat a eu lieu le 23, au sud de Kraljelici, entre une compagnie envoyée de Kalinovic et une bande de 150 insurgés.

Les troupes autrichiennes n'ont pas essuyé de pertes. Les insurgés se sont retirés dans la direction du Sud-Ouest.

Le 24, un petit détachement qui occupait le poste de Kalinovic a dû se retirer du côté de Foca, à l'approche des insurgés, qui étaient, disait-on, au nombre de 700. Le 25, des bandes d'insurgés ont essayé d'occuper Raujcokonia, pour couper les communications entre Gorazda et Serajevo.

Des mesures ont été prises pour les en empêcher. Le 26, une troupe de 500 insurgés qui était à Paonce, sur la Drina, a tenté de gagner la rive droite de cette rivière, au moyen de radeaux, afin de menacer Foca.

Dans la nuit du 23 janvier, 200 insurgés ont tiré de Koula, localité située sur le mont Vrabac, sur une patrouille qui faisait une reconnaissance.

Le soir du même jour, 150 insurgés ont essayé de s'avancer sur Konjica et ont été repoussés.

Le 24, des bandes armées se sont montrées près de Lug, à l'est de Jablanica; un détachement autrichien les a fait battre en retraite, sans combat dans la direction de Recica.

Le 25 au soir, des bandes armées qui occupaient les hauteurs du nord-est de Konjica, ont été repoussées par six détachements du 9e régiment jusqu'à Borke, localité située au-delà du mont Vrabac.

On voyait de la 29 feux de bivouac à Glavaticevo, Speta et Kulaza.

Le 25, les troupes, composées d'une compagnie et demie, sont rentrées à Konjica.

Vienne, 29 janvier, midi.

Il est probable que le gouvernement demandera dès à présent un nouveau crédit de huit millions, les nouvelles du théâtre de l'insurrection étant de plus en plus mauvaises. La session des Délégations durera au plus quelques jours.

La question danubienne

Paris, 29 janvier.

On annonce la prochaine arrivée à Paris de M. le comte Volkenstein, délégué du gouvernement austro-hongrois à la commission européenne du Danube.

Ce diplomate vient s'entendre au sujet de la proposition Barrère, qui est définitivement acceptée par toutes les puissances représentées au sein de la commission.

La proposition Barrère, on le sait, consiste à donner la présidence de la commission de surveillance, tour à tour, aux représentants de chacune des puissances riveraines, en suivant exactement l'ordre alphabétique.

Le comte de Volkenstein devra sans doute prolonger pendant quelques temps son séjour à Paris, car la situation politique ne permet guère de s'occuper pour le moment de la question du Danube.

Les conditions de la paix entre le Chili et le Pérou

On télégraphie de Washington, 28 janvier, à l'*Agence Havas* :

« Une dépêche de M. Trescott, envoyé extraordinaire des Etats-Unis au Chili, adressée à M. Frelinghuysen, secrétaire d'Etat, dit que le Chili accepte les bons offices des Etats-Unis et facilitera une conférence entre M. Trescott et le gouvernement provisoire du Pérou.

» Les conditions de paix imposées par le Chili sont la cession absolue au Chili du district de Tarapaca et une indemnité de guerre de 20 millions de dollars, payables en seize ans par versements successifs.

» Pendant ces seize ans, le Chili occupera Arica, et, si l'indemnité n'est pas payée, Arica sera cédé au Chili qui prendra, en outre, les dépôts de guano de Loros.

» Si le Pérou refusait ces conditions, le Chili déclinerait toute nouvelle offre d'intervention amicale de la part des Etats-Unis. »

DERNIÈRE HEURE

La Banque d'Angleterre

Londres, 30 janvier, soir.

La Banque d'Angleterre a élevé le taux de son escompte à 6 0[0.

Le nouveau Cabinet

Paris, 30 janvier, soir.

M. de Freycinet a communiqué ce matin, au Président de la République, la liste du nouveau Cabinet.

Cette liste, qui est celle publiée en dernier lieu, paraîtra au *Journal officiel* de demain.

Les sous-secrétaires d'Etat ne sont pas encore nommés.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier)

Séance du 30 janvier 1882.

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

BRUITS DE COULOIRS

Les couloirs de la Chambre sont peu agités à cause de la lassitude qui s'est produite à la suite de la séance de jeudi.

Le nouveau ministère est connu depuis ce matin à onze heures. On le trouve homogène et on l'accueille favorablement.

Les amis de M. Gambetta s'assemblent par petits groupes.

Les discussions sont peu animées.

Nouveau Globe terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix : 35 fr. **payables 5 fr. par mois.**

FLAMMARION (CAMILLE). — **Astronomie populaire.** 2 vol. grand in-8° illustrés de 350 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix : 20 fr., **payables 5 fr. par mois.**

Grand dictionnaire d'Histoire naturelle, par CH. D'ORBIGNY, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 310 planches, soit environ 1.000 sujet coloriés. Prix, broché : 480 fr., **payables 15 fr. par mois.**

LAROUSSE (PIERRE). — **Grand Dictionnaire universel du XIXe Siècle.** 16 vol. in-4°. Prix : 600 fr., **payables 20 fr. par mois.**

Bibliothèque classique du piano. Collection complète des 72 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER. 11 volumes grand format, 1,700 pages), magnifiquement gravés. Prix : 60 fr., **payables par 5 fr. par mois.**

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

Revue Financière

Paris, le 28 janvier 1882.

La crise financière est loin d'être terminée, le marché depuis huit jours est complètement nul. On fait en ce moment des efforts pour tâcher de sauver de la ruine bon nombre de capitalistes et d'Institutions du Crédit ; on espère que la haute banque arrivera à une bonne solution. Le marché au comptant, seul, a quelque peu d'animation, mais à terme, rien, désarroi complet.

Le 5 0[0 est coté aujourd'hui 112,67 et le 3 0[0 est encore en retrait à 82,05.